



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. - Identification de la Collectivité : **VILLE DE VALOGNES**
Place Général de Gaulle
50700 – VALOGNES
2. - Mode de passation du Marché : Procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics.
3. - Objet du Marché : MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA CREATION D'UN TERRAIN DE RUGBY, D'UN BATIMENT DE VESTIAIRES, D'UN BATIMENT DE STAND DE TIR ET LES VOIRIES ET RESEAUX DIVERS NECESSAIRES AUX BATIMENTS.
4. - Obtention du dossier : Remise gratuite du dossier contre une demande écrite à la Direction des Sports de la Mairie de 50700 VALOGNES.
5. - Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.
6. - Justifications à produire : Selon le règlement de consultation.
7. - Modalités de financement : Ressources propres de la Ville de Valognes.
8. - Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères suivants :
 - Note méthodologique : 40%
 - Prix de la mission : 60%
9. - Renseignements : **DIRECTION DES SPORTS**
Monsieur Michel BERTEAUX
☎ 02.33.95.82.16 – fax 02.33.95.88.90
e-mail : sports@mairie-valognes.fr
10. - Date limite de réception des offres : 16 août 2011 à 12 heures
11. - Date d'envoi de l'avis : 22 juillet 2011
12. - Procédure de recours et délais : Tribunal administratif - 3, rue Arthur Le Duc – 14000 CAEN
 - Référé précontractuel avant conclusion du marché.
 - Recours pour excès de pouvoir dans le délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejets.
 - Recours de plein contentieux dans le délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.